



VILLERS-LES-POTS

Bulletin municipal n°58 - juillet 2024



Retrouvez toutes les actualités de votre commune

www.villerslespots.fr





INFORMATIONS PRATIQUES



MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

📍 1 - 3 Rue Saint-Michel - 21130 Villers-les-Pots
☎ 03 80 37 34 03 / Fax : 03 80 31 06 62
✉ mairievillerslespots@orange.fr
🌐 www.villerslespots.fr
📘 Commune De Villers Les Pots

Accueil du public

Lundi : 13h30 - 16h15
Mardi : 9h - 12h
Jeudi et Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h15
Samedi : 9h - 11h30



CCAS

Permanence en mairie le vendredi de 13h30 à 16h30
et sur rendez-vous les autres jours.

☎ 03 80 37 34 03



MÉDIATHÈQUE

📍 3 impasse Saint-Michel - 21130 Villers-les-Pots
☎ 03 80 37 40 44
✉ bibliothequevillerslespots@orange.fr

Accueil du Public

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30
Vendredi de 15h45 à 18h30
Samedi de 9h30 à 12h



ÉCOLES

Maternelle

📍 6 rue des Rosiers - 21130 Villers-les-Pots
☎ 03 80 31 43 90
Elémentaire

📍 5 rue Saint-Michel - 21130 Villers-les-Pots
☎ 03 80 37 49 28



TRÉSOR PUBLIC D'AUXONNE

📍 1 ruelle des Pêcheurs - 21130 Auxonne
☎ 03 80 57 57 00
Accueil du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00.



NAVETTE MOBIGO HORAIRES

Halte de Villers-les-Pots :
du lundi au vendredi : départ à 06h45 et 07h15
Gare d'Auxonne :
du lundi au vendredi : départ à 17h33 et 18h33



PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde composez
le **32 37**.



GENDARMERIE

📍 Route de Flammerans - 21130 Auxonne
☎ 03 80 27 03 60

SOMMAIRE

- 2 | Informations pratiques
- 3 | Le mot du maire
- 4-7 | Vie Municipale
- 8 | Interview
- 9-11 | Actions sociales
- 12-13 | Bonnes pratiques
- 14 | Médiathèque
- 15-16 | Info nature
- 17 | Culture
- 18 | Rencontre avec un Potier
- 19-20 | Écoles
- 21 | État civil
- 21-25 | Associations
- 26-27 | Partenaires
- 28 | Manifestations

NUMÉROS D'URGENCES



SAMU



POMPIERS



POLICE
SECOURS



APPEL D'URGENCE
EUROPÉEN



APPEL D'URGENCE
EN VISIOPHONIE OU SMS
POUR LES PERSONNES
SOURDES/MALENTENDANTES



Ce premier semestre 2024 se termine par les commémorations du débarquement des alliés en juin 1944 pour libérer notre pays et l'Europe de l'oppression nazie. 80 années de travail à la recherche d'une paix durable en créant l'Europe des 6 en 1957, jusqu'à l'Europe des 27 aujourd'hui, 80 années de développement de la démocratie, 80 années de liberté et de progrès social. Et puis comme un rappel des heures sombres que nos ancêtres ont pu connaître, les élections du 8 juin dernier avec une progression sans précédent de partis eurosceptiques. Comment pouvons-nous occulter tous les apports de cette Europe créée par nos aînés ? Comment pouvons-nous risquer d'affaiblir cette cohésion européenne alors que les canons grondent à nos portes ? Puissent les mois et les années à venir nous permettre un retour à la raison ...



Ce premier semestre 2024 est l'année de l'aboutissement du projet phare de notre mandat : la démolition de l'Auberge du Cheval Rouge et la construction d'un nouveau bâtiment de services-logements en lieu et place. Fruit de trois années de travail dont la moitié à négocier son financement, le projet vous sera présenté lors d'une réunion publique début juillet.

Candidate au programme Village d'Avenir initié par l'Etat, notre commune fait partie des 18 communes côtes d'orienne lauréates. Grâce à ce programme nous pourrons développer deux projets qui nous tiennent à cœur : la réfection de la place du village et de l'ensemble des installations du stade, qui s'inscrira en partie dans le projet de rétrocession des gravières Eqiom.

Pour 2024, après trois années de stabilité de la fiscalité, nous avons choisi une hausse modérée pour préparer l'avenir. L'évolution de nos recettes et de nos dépenses, en lien avec des raisons que nous ne maîtrisons pas, nous entraîne sur un croisement des courbes à échéance 2030. La hausse du coût des énergies, en particulier, nous contraint. C'est pourquoi nous avons décidé d'aller plus loin dans la sobriété : notre éclairage ne s'allumera plus entre la mi-mai et la fin août.

Nos seniors et la commission des jeunes ont profité d'une belle journée ensoleillée du mois de juin pour découvrir le chantier de construction du château fort de Guédelon.

Vous retrouverez dans ce bulletin vos rubriques habituelles et vous pourrez noter dans vos agendas l'exposition sur les faïenceries de Villers les Pots à la rentrée de septembre.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été. Après un printemps maussade et un début d'été animé par des enjeux électoraux, j'espère que vous trouverez le soleil et le temps d'en profiter ! Cette pause estivale, je vous la souhaite insouciante, un luxe permis par la volonté de nos anciens de construire une Europe protectrice.

Bel été à tous !

Cédric VAUTIER



VIE MUNICIPALE

BAR ÉPHÉMÈRE



Le bar éphémère du vendredi 12 avril était super ! Très belle soirée.

Si le groupe **STUDIO 29** était présent et nous a charmés, cela malgré les petits déboires au niveau du limiteur de décibels, les musiciens nous ont

offerts des reprises intemporelles, comme Pink Floyd

De leur côté les jeunes, ont assuré également avec 160 burgers frites préparés.

La soirée s'est vraiment bien déroulée, une très belle ambiance ! Et les bières ont bien été écoulées aussi.

Prochain rendez-vous du bar éphémère, **le vendredi 6 septembre à la cité de la joie** sur le même principe avec un groupe et sans doute des burgers à savourer.

FAITES LA CHASSE AUX DÉCHETS



J'aime la nature propre c'est quoi ?

C'était une opération participative de nettoyage de printemps à l'initiative de la fédération départementale des chasseurs.

Son objectif était de mobiliser le maximum de personnes pour ramasser les déchets dans la nature qui impactent l'environnement et les écosystèmes.

Ces journées se déroulaient le 15.16.17 mars 2024

C'est pourquoi le samedi 16 mars, la municipalité et les membres de l'amicale Saint Hubert, ont organisé une vaste opération de ramassage de déchets sur la commune et ses abords.

Plus d'une vingtaine de personnes ont participé à cette opération toute une matinée, et ont ramassé plus d'**une tonne de déchets**. Le grand nettoyage du printemps a donc été réalisé !

Cette opération, a permis d'agir concrètement pour la nature, de responsabiliser et mobiliser les administrés pour préserver la nature.

LA COMMISSION DES JEUNES



Les membres de la commission des jeunes ont organisé une boum costumée le samedi 2 mars en après-midi.

Tout c'est super bien déroulé, un buffet de gâteaux et bonbons et

quelques boissons étaient proposés.

A la musique, Thomas et sa super playlist, sur laquelle tous ont bien dansé et Abdoulaye avec ses platines qui ont entraîné aussi les jeunes à s'éclater sur la piste.

Quelques jeux organisés comme, la chaise musicale, et la machine à laver, ils étaient à peu près une vingtaine costumés et n'ont pas manqués, d'élire le meilleur costume chez les filles, Mahée et chez les garçons, Abdoulaye.

Je remercie tous les jeunes, pour l'organisation qui a été parfaite, l'ambiance conviviale que vous avez su maintenir tout au long de l'après-midi.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le mercredi 8 mai, s'est déroulé, la célébration du 8 mai 1945, jour de la Grande Victoire de la 2^{ème} guerre mondiale. Nombreux étaient venus, saluer cet hommage à nos morts plus particulièrement ceux de notre commune.

Monsieur le Maire, nous a livré le message du Ministre des Armées, Monsieur LECORNU, et a conclu par un discours sur l'actualité.

Cet hommage nous le devons à tous ceux qui ont combattu pour notre Liberté, pour la paix et que celle-ci perdure malgré le climat de tension entre certains pays actuellement.

Merci à tous les Frères d'Armes- les Anciens Combattants, les conseillers municipaux, les habitants de Villers qui étaient présents à cette cérémonie.

S'en est suivi, un apéritif amical.



De plus, tout au long des mois, les jeunes se sont réunis quelques samedis matin, pour construire et peindre des nichoirs et des arbres à insectes. Courant avril, les jeunes se sont donnés rendez-

vous pour la pose des nichoirs et des arbres à insectes avec l'aide de Sandra Avril, l'animatrice environnement de la commune. Tout a été posé délicatement en prenant soin de ne pas abîmer les arbres, et les orientés de manière à être protégés des intempéries. Il reste maintenant aux jeunes, de bien surveiller les nichoirs et arbres à insectes, qui devraient être prochainement habités par des oiseaux et insectes.

Merci à tous pour votre participation :

Nataelle, Clemence, Abdoulaye, Charli, Maxence et Lou, Thomas Tachin, Tanya, Yvann, Thomas Lorrain, Victoria, Suzanne, Louise, Eva Jourdain, Eva Dessauny, Mahée, Enzo, Thomas Marteau, Clara, Léo.



BUDGET 2024

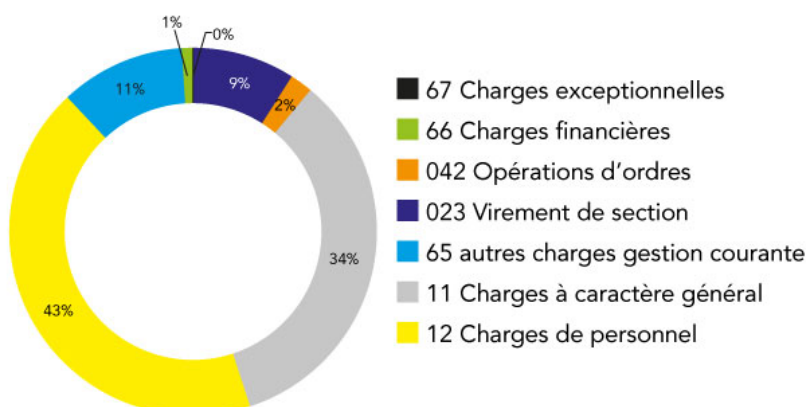
Pour 2024, les orientations budgétaires ont été définies dans un contexte inflationniste et prudentiel. Pour y faire face, des priorités ont été établies pour les dépenses d'investissement dû notamment à l'incertitude des financements sur les projets engagés. Concernant les dépenses de fonctionnement, elles seront dans la mesure du possible maîtrisée malgré un contexte réglementaire qui s'impose à nous. Sur 2023, des économies ont été réalisés, la même dynamique sera adoptée en 2024.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

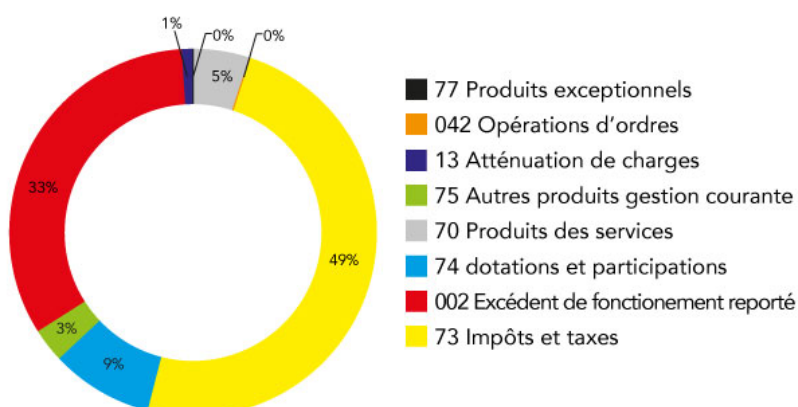
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 836 807 EUROS

- Les charges de personnel et frais assimilé
- Les charges à caractère général : achats divers, fluides, impôts, taxes et versements assimilés
- Les contingents, participations obligatoires et subventions : SDIS, indemnités élus, SICECO, subventions aux associations
- Les charges d'intérêts et autres charges financières
- Les charges liées aux amortissements et provisions



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1340 469 EUROS

- Les impôts et taxes perçus par la collectivité
- Les dotations et participations encaissées par la collectivité,
- Les produits des services rendus, les recettes liées aux immeubles et les redevances perçues par la collectivité, produits des services du domaine et ventes diverses et autres produits de gestion courante ;
- Les produits financiers,
- Les autres recettes : reprises sur amortissements et provisions et atténuation de charges)



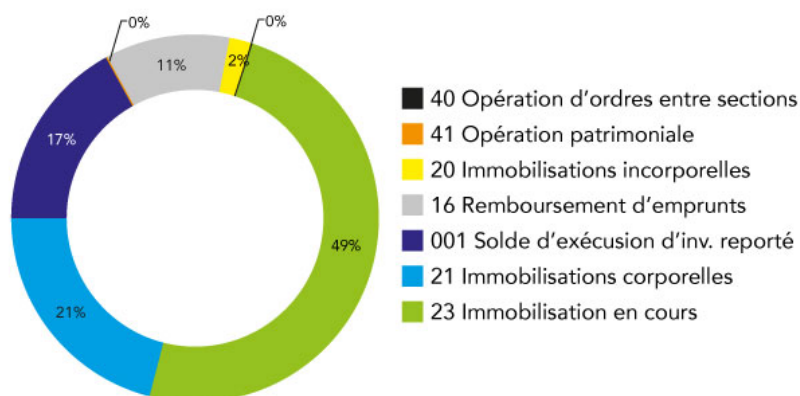


SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée au projet de la commune à moyen ou long terme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 677 956 EUROS

- Achat de matériels durables
- Construction ou aménagement des bâtiments
- Travaux d'infrastructure
- Remboursement en capital des emprunts
- Acquisition de biens meubles considérés comme des investissements



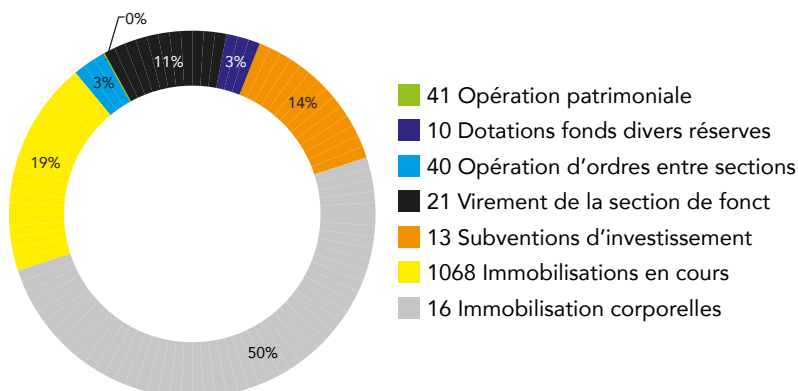
CRÉDITS ÉQUIPEMENTS AU BUDGET 2024	
DÉSIGNATION	MONTANT
ACHAT DE TERRAINS	15 000.00 €
TRAVAUX SYVICOLE ET PLANTATIONS	17 000.00 €
PLANTATION DE HAIES	6 200.00 €
REVÊTEMENT SOL BUREAU <i>cabinet médical</i>	1 500.00 €
PORTES PLACARD <i>espace rural</i>	2 000.00 €
CLIMATISATION <i>dormette école maternelle</i>	4 700.00 €
HOTTE CUISINE <i>salle des fêtes</i>	5 460.00 €
PORTAIL <i>cimetière</i>	2 940.00 €
PORTE GARAGE <i>mairie</i>	2 950.00 €
SUPPORT VÉGÉTALISATION <i>mairie</i>	2 800.00 €
PANNEAUX SIGNALISATION	1 500.00 €
PARC INCENDIE	1 000.00 €
TONDEUSE + divers matériels techniques	1 000.00 €
MATÉRIELS BUREAU INFOS	1 000.00 €
MOBILIERS	2 000.00 €
DIVERS (<i>système anti intrusions École Primaire</i>)	3 000.00 €
TOTAL	70 050.00€

RESTE À RÉALISER EN DÉPENSES	
DESIGNATION	MONTANT
RÉVISION PLU	11 200.00 €
TERRAINS	2 691.00 €
TRAVAUX SYVICOLE ET PLANTATIONS	29 000.00 €
PLANTATIONS VILLAGE + VERGER	1 585.00 €
ISOLATION THERMIQUE <i>espace loisirs</i>	80 000.00 €
MAÎTRISE D'ŒUVRE ET ÉTUDES ANNEXES <i>construction bâtiment de service et logements</i>	293 536.00 €
TOTAL	418 012.00€



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 677 956 EUROS

- Fonds de compensation de la TVA
- Autofinancement
- Emprunts
- Subventions et dotations
- Taxe aménagement



VUE D'ENSEMBLE			
DÉPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
TOTAL RÉEL	564 962.00 €	TOTAL RÉEL	602 874.48 €
DÉFICIT INVESTISSEMENT	112 994.48 €	VIREMENT DE SECTION	75 082.00 €
TOTAL SECTION	677 956.48 €	TOTAL SECTION	677 956.48 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
TOTAL RÉEL	761 725.00 €	TOTAL RÉEL	893 861.00 €
VIREMENT DE SECTION	75 082.00 €	EXCÉDENT FONCTIONNEMENT	446 628.11 €
TOTAL SECTION	836 807.00 €	TOTAL SECTION	1 340 489.11 €
TOTAL BUDGET	1 514 763.48 €	TOTAL BUDGET	2 018 445.59 €

FOCUS FISCALITÉ

Préambule : Le produit fiscal résulte de l'application de taux aux bases nettes d'imposition, lesquelles évoluent chaque année en raison de la croissance de la matière imposable et de l'incidence de mesures législatives.

Le budget 2024 a donc été établi à partir des recettes fiscales réalisées en 2023 avec une revalorisation des bases de 3.9% conformément à la loi de finances 2024 (contre 7,1% en 2023).

Cette revalorisation des bases n'acte pas pour autant une augmentation significative des recettes de la commune pour 2024 du fait d'un contexte inflationniste depuis 2021.

Le Conseil Municipal a fait donc le choix d'une hausse des taux d'imposition de 3% afin de continuer à dégager de l'épargne pour les investissements futurs.

Cette hausse permettra de dégager presque 16 000 euros de recettes fiscales supplémentaires dont l'intégralité a été placée en réserves.

Pour la grande majorité des ménages, cette hausse sera comprise entre 17 et 30 euros par an pour la taxe foncière.

Pour 2024 les taux seront les suivants :

- TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES : 12.59%
- TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES : 32.93%
- TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES : 30.42%



Je suis arrivé à Villers les Pots en août 2002, accompagné de mon épouse Frédérique et de nos trois garçons, Robin 8 ans à l'époque, Martin et Nathan 2 ans. Esther est née début 2005.

Technicien supérieur puis ingénieur forestier, j'ai occupé plusieurs postes à Dijon, Auxonne et enfin Mirebeau sur Bèze. Ces différents postes m'ont permis de bien connaître la région Bourgogne Franche Comté, la Côte d'Or et le Val de Saône en particulier.

Nous nous sommes tout de suite sentis bien intégrés à la vie du village et c'est tout naturellement que j'ai accepté d'être membre d'une liste municipale.

Elu depuis mars 2008, je me suis investi au niveau communautaire en tant que Vice-Président en charge de la gestion des déchets. J'ai conduit les politiques d'évolution dans ce domaine avec la mise en place de la redevance incitative sur le territoire d'Auxonne, plus récemment sur celui de Pontallier sur Saône, la mise en place du tri en porte à porte, les plans de prévention des déchets, les rénovations des déchèteries. En 2018, élu Président du Syndicat de gestion des déchets sur le secteur Pontallier-Mirebeau-Fontaine, j'ai eu en charge le démantèlement de ce syndicat. Mon intérêt et l'expérience acquise sur des domaines variés m'ont permis de prendre en charge le projet de construction de la Maison de l'Enfance à Auxonne en 2009, la

“

Je ne suis pas né potier mais je le suis depuis 2002 et espère le rester le plus longtemps possible !

”

rédaction des marchés de restauration scolaire entre 2008 et 2016, les négociations foncières en lien avec les projets de zones d'activités ou autres.

Sensible aux questions environnementales et conscient des conséquences de l'impact des activités humaines sur l'environnement, j'essaie depuis 2008 d'infléchir les politiques locales au niveau du territoire.

Originaire de la région havraise, après avoir vécu en Alsace et en Lorraine, Villers les Pots est et restera le village de mes enfants. Trois d'entre eux ont fait leur scolarité jusqu'au collège sur le canton et ils ont plaisir à revenir. Villers les Pots est et restera aussi la commune de notre première maison.

Fils d'agriculteur, le contact avec la terre et les animaux m'est nécessaire. J'ai trouvé sur la commune et dans mon environnement proche en particulier, les conditions pour satisfaire ces besoins.

Je ne suis pas né potier mais je le suis depuis 2002 et espère le rester le plus longtemps possible !

Cédric Vautier



PERMANENCE CCAS :

Depuis 2 ans maintenant, le CCAS a mis en place aide administrative aux habitants de la commune le vendredi de 13h30 à 16h30 ou sur rendez-vous.

Marie-Claude COLLIN, agent administratif à la commune, vous apporte une aide dans vos démarches papier ou en ligne.

Que ce soit pour une pré demande de carte d'identité, du permis de conduire, du passeport, la demande de chèque énergie, la constitution d'un dossier de demande d'urbanisme, la constitution d'un dossier de demande de retraite (papier ou en ligne), les demandes d'aides sociales ou autres, une assistance administrative ou même une simple demande de renseignement, n'hésitez pas à vous rendre en mairie, l'agent fera tout son possible pour vous aider.

Une aide au numérique pourra également être apportée pour la création d'une adresse mail, le classement des dossiers...

Pour tout complément d'information merci de contacter la mairie : 03 80 37 34 03.

PROJET DE CUISINE CENTRALE



Communauté de Communes

Dans le projet de cuisine centrale, le portage des repas à domicile est envisagé en complément des repas scolaires.

Afin d'évaluer les volumes que la future cuisine centrale pourrait produire, nous aimerions recenser des personnes bénéficiant déjà de

ce service sur la commune (via ADMR, VYV domicile.....). Pour cela, nous vous remercions de vous rendre à l'accueil de la mairie ou appeler le 03-80-37-34-03.

BOUGER POUR MÉMORISER



L'automne passé, le programme déployé par LA MUTUALITÉ FRANÇAISE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, a eu beaucoup de succès avec l'atelier **BOUGER POUR SA SANTÉ**, c'est pourquoi, pour l'automne prochain

nous souhaitons reconduire cet atelier sous une autre forme, **BOUGER MÉMORISER**. (Prévention des maladies cardiovasculaires) :

- Pratiquer des exercices ludiques stimulant la mémoire à travers l'activité physique
- Se relaxer grâce à des exercices de sophrologie pour favoriser la mémorisation

Les plus :

- Des exercices pour stimuler la mémoire
- Des tests réalisés avant et après l'atelier pour mesurer les progrès

8 à 12 personnes, Atelier de 7 séances d'1h à 2h

98% des participants estiment que les exercices et techniques vus en atelier leur seront utiles au quotidien.

Les ateliers sont animés par des experts en Prévention Promotion de la Santé, alliant expertise et proximité pour une expérience personnalisée dédiée à votre bien-être physique, mental et social, ou par des prestataires qualifiés et formés en fonction de la thématique.

N'hésitez pas à vous inscrire à la mairie pour cet automne. Nous attendons le planning de l'atelier.

Téléphone : 03 80 37 34 03

ATELIER SECOURISME

La municipalité, en partenariat avec le Pompier David CAMUS, se propose d'animer un atelier SECOURISME, pour apprendre les premiers gestes de secours.

Cet atelier se composera **de 6 à 12 personnes** et se déroulera un **samedi matin, au mois de septembre**.

Si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire en mairie au 03 80 37 34 03.



LES MAIRES RURAUX S'ENGAGENT CONTRE LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES « ELU.E RURAL.E RELAIS EGALITE - PROGRAMME ERRE »



LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

Tout d'abord, il convient de définir ce que l'on entend par violences intra-familiales. Il s'agit de toutes les violences qui se passent au sein de la famille, commises par un ou plusieurs membres de la famille.

Parmi les violences intra-familiales les plus fréquentes, il y a les violences conjugales mais également les violences subies par les enfants.

- **Les violences conjugales** : Il s'agit de violences commises au **sein du couple** par le/la conjoint.e, le/la partenaire de Pacs ou d'union libre, **y compris si le couple est séparé ou divorcé**. Ainsi, l'auteur.trice des violences conjugales peut être un.e ancien.ne partenaire, même si le couple est divorcé, a rompu son pacte civil de solidarité (Pacs) ou est séparé.

Les violences conjugales peuvent prendre différentes formes :

- **Physiques**, il s'agit de gestes violents : gifles, coups (de ceinture, de poings ou autres), tirage de cheveux, étranglement, pincement, bousculades ;

- **Sexuelles** : viol, agression sexuelle. Le viol est une atteinte sexuelle avec pénétration commise sans le consentement de la victime et de quelque manière que ce soit. L'agression sexuelle est une atteinte sexuelle sans pénétration, commise sur une personne sans son consentement. Il est important de préciser que le viol et l'agression sexuelle existent entre époux, entre concubins, entre partenaires pacsés.

- **Psychologiques**, il s'agit de comportements, d'actes qui visent à dénigrer la victime, la rabaisser tels que des propos insultants, harcèlement ;

- **Économiques**, il s'agit de comportements qui visent à priver la victime d'une autonomie financière et à la placer sous le contrôle de son/sa conjoint.e ou ex conjoint.e, concubin ou ex concubin, partenaire de pacs ou ex partenaire pacsé. Par exemple, une privation de ressources de l'autre membre du couple, une interdiction de travailler ;

- **Administratives**, privation de carte de séjour, de pièce d'identité, de carte vitale...

Deux tiers des violences conjugales sont des violences physiques, 30 % des violences verbales ou psychologiques et 5 % des violences sexuelles. La grande majorité des victimes sont des femmes (86 %) et les mis en cause sont le plus souvent des hommes (87 %).

Seulement une victime sur quatre de violences conjugales a porté plainte.

Selon les chiffres publiés le 25 novembre 2023 par le Ministère de l'intérieur, 244 000 victimes de violences conjugales ont été enregistrées en 2022 par les forces de sécurité, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente.

Ainsi encore aujourd'hui en France, 1 femme sur 10 est victime de violence conjugale et 1 femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint.

Les hommes sont également victimes de violences conjugales mais il n'y a pas de chiffres officiels. Cependant, selon l'Observatoire des Violences Faites aux Femmes, 23 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire en 2020.





Les enfants sont les premières victimes collatérales des violences conjugales et sont considérés comme en danger ou en risque de danger. Ils sont des victimes directes lorsqu'ils sont eux-mêmes frappés, insultés, harcelés, humiliés par son ou ses parents ou par un membre de la famille. Ils sont des victimes indirectes lorsqu'ils sont exposés à ces violences. Assister aux violences commises par son père sur sa mère ou inversement, a des conséquences bien réelles sur les enfants, et tout au long de leur vie : en tant que témoins, ils deviennent des victimes.

Ainsi, en 2020, 14 enfants mineur.e.s sont décédé.e.s, tué.e.s par un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple.

• **Les violences intra-familiales subies par les enfants en dehors des violences conjugales** : Selon le Plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2023-2027 publié par le Ministère du travail, de la Santé et des Solidarités, chaque semaine 1 enfant meurt sous les coups de ses parents.

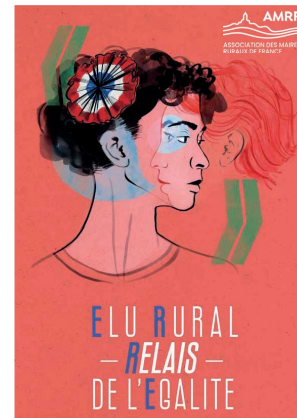
En 2022, le 119 (Allô Enfance en Danger est le numéro national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger) a traité les situations de 40 334 enfants en danger ou en risque de danger.

• 24 % des Français de plus de 18 ans estiment avoir été victimes de maltraitances graves dans leur enfance (sur un échantillon de 1 000 Français).

• Chaque année 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles, **dont 77 % au sein de la famille** (estimation CIIVISE).

• Les enfants en situation de handicap ont un risque 2,9 fois plus élevé d'être victime de violences sexuelles.

• En 2021, 13 % des femmes et 5,5 % des hommes disent avoir subi des violences sexuelles dans leur enfance, dont 4,6 % des femmes et 1,2 % des hommes disent avoir subi des violences incestueuses (3) (enquête INSERM).



LE PROGRAMME ERRE

Suite à un rapport sénatorial (1) qui souligne que **la moitié des féminicides** (meurtre d'une femme, d'une fille en raison de son sexe) **se produisent en milieu rural** alors que ces zones ne sont occupées que par un tiers de la population, l'**Association des Maires Ruraux de France a monté le programme « ERRE » (Elu.e Rural.e Relais de l'Egalité).**

De quoi s'agit-il ? L'action « ERRE » œuvre à la lutte contre les violences intrafamiliales et se décline autour de référents départementaux en charge d'animer un réseau d'élue.e.s communales relais de l'égalité.

Le rôle de l'Elu.e Communal.e Relais de l'Egalité :

- Repérer et/ou recueillir la première parole de la victime dans un lieu sécurisé permettant la confidentialité ;
- S'engager à respecter la confidentialité ;
- Orienter et accompagner la victime vers les structures spécialisées
- Impulser des actions de sensibilisation



Le Conseil Municipal de Villers les Pots dans sa délibération en date du 27 novembre 2023, a désigné Mme Bienmiller Isabelle, conseillère municipale, pour être Elue Relais de l'Egalité.

Pour la contacter :

- Par mail : relaisegalite.villerslespots@orange.fr
- Par courrier sous enveloppe cachetée à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie adressé à « Elue Relais de l'Egalité »

Isabelle Bienmiller

1) Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité - Rapport d'information n° 60 (2021-2022), tome I, déposé le 14 octobre 2021

2) <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/violences-sexuelles-durant-l-enfance-et-l-adolescence/>



BONNES PRATIQUES



URBANISME

Vous souhaitez réaliser des travaux sur une construction existante ou faire une nouvelle construction. Avant de commencer, vous devez obtenir une autorisation. Soit en déposant une déclaration préalable de travaux (DP) soit une demande de permis de construire (PC).

Déclaration préalable, dans quel cas :

- Création de surface de plancher ou d'emprise au sol.
- Travaux d'aménagement intérieur.
- Travaux d'aménagement extérieur.
- Modification de l'aspect extérieur.
- Installation d'une piscine.

Une DP a une durée de validité de 3 ans. Lorsque vous avez terminé vos travaux, vous devez envoyer à la mairie une Déclaration d'achèvement de travaux.

Demande de permis de construire, dans quel cas :

- Construction nouvelle (suivant la surface construite)
- Extension d'un bâtiment existant (suivant la surface construite)

Le délai d'instruction est de deux mois à partir de la date de dépôt du dossier complet.

Une fois votre permis accepté, son affichage sur le terrain est obligatoire et doit rester toute la durée du chantier.

Le permis de construire a une durée de validité de 3 ans. Il est périmé si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez plus d'un an.

Une déclaration d'ouverture de chantier avant les travaux et une déclaration d'achèvement de travaux sont obligatoires et doivent être déposées en mairie.

Vos dossiers version papier peuvent être déposés en mairie. Vous pouvez également déposer vos demandes par voie électronique sur la plateforme : valdesaone.geosphere.fr/guichet-unique.

Une fois les travaux terminés, dans les 90 jours suivant leur achèvement, pour bénéficier d'une exonération temporaire (2 ans) de la taxe foncière sur le bâti, vous devez remplir la déclaration H1 (cerfa n°10867*08) et la faire parvenir au service des impôts.

Pour chaque cas, si besoin et avant de déposer vos dossiers, les agents administratifs, la secrétaire de mairie, l'Adjoint en charge de l'urbanisme ou le Maire peuvent répondre à vos questions.



FIBRE OPTIQUE - RACCORDEMENT

Pour tester votre éligibilité à la fibre optique, rendez-vous sur : www.corai-fibre.fr

<http://www.thd.cotedor.fr/#page-de-test-eligibilite-a-la-fibre-optique>

Pour vous raccorder, il vous suffit simplement de contacter votre opérateur.



LIMITATION DE VITESSE A 30 KM/H (ARRÊTÉ DU MAIRE N°30/2023)

Rues concernées :

La rue St Michel, Impasse St Michel et rue de l'Eglise

La rue des Buttes - La rue des Rosiers.

La rue des Grands Champs - La rue des Jesseys

La rue de l'Etoile - La rue des Potiers - La rue de la Carre



STATIONNEMENT GÊNANT

La délibération n°113/2022 du 19/12/2022 autorise la mise en place d'amendes forfaitaires pour le stationnement gênant dans le cadre des pouvoirs de police du Maire. De nouveaux emplacements ont été créés de façon à pouvoir se stationner en sécurité.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir le trottoir devant leur propriété jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur après validation de la Commune.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux « Potiers » sont invités à se présenter en mairie lors de leur installation sur la commune. Cela permettra à la municipalité de mieux répondre à leurs attentes.



NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



PERMANENCE AVOCAT

Un vendredi par mois, dans les locaux de la mairie d'Auxonne, un avocat peut être consulté gratuitement.

Prise de rendez-vous obligatoire au 03 80 60 44 60.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Dans les locaux de la Communauté de Communes, en cas de conflit entre personnes physiques et/ou morales, vous pouvez consulter le conciliateur de justice qui vous conseillera dans vos démarches. Prise de rendez-vous obligatoire au 03 80 27 03 20.



SALLE COMMUNALE

Changement des tarifs de location au 01/05/2024 avec indexation de ces tarifs au 1^{er} janvier de chaque année à partir de l'indice des prix à la consommation hors tabac constaté de l'année N-1 publié au journal officiel. Les tarifs sont consultables sur le site internet de la commune.



RECENSEMENT MILITAIRE

Doit être effectué en mairie par tous les jeunes à partir de 16 ans. Une attestation de recensement, qui leur servira lors de toute inscription à un examen, leur sera délivrée. Pour cela, il suffit de se présenter à l'accueil de la mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.



RECHERCHE MÉDECIN TRAITANT

La CPTS PAYS D'OR aide les personnes à la recherche d'un médecin traitant. Pour tous renseignements, il est possible de prendre contact au 03.80.53.07.98 ou par mail à l'adresse cptspaysdor@gmail.com



SOS MÉDECINS

Besoin d'un rendez-vous urgent, SOS médecins assure une permanence à l'hôpital d'Auxonne avec prise de rendez-vous obligatoire au 03 80 59 80 80 ou 3624



PROJET AVEC LA CLASSE DE CP-CE1



Dans le cadre d'un nouveau projet, la classe de Mme Timmerman est venue sur plusieurs créneaux afin de réaliser un kamishibai*. Pour cela, nous sommes parti de l'album « Le petit chaperon rou... » de

Philippe Jalbert que nous avons adapté. Un beau travail de groupe demandant imagination pour réinventer l'histoire et du talent artistique pour les illustrations.

Les apprentis écrivains-illustrateurs ont eu ensuite l'occasion de le lire aux 2 classes de maternelles.

* Kamishibai signifie littéralement « théâtre de papier ». C'est une technique de conte d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois). C'est un ensemble de planches cartonnées numérotées racontant une histoire. Chaque planche met en scène un épisode du récit, le recto pour l'illustration, le verso pour le texte.

FIN DES 10 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE

De septembre à décembre 2023, les animations se sont poursuivies pour fêter les 10 ans de la médiathèque :

- l'escape game « Les secrets de la bibliothèque » (prêté par la médiathèque départementale) a connu un beau succès avec toutes les sessions au complet.
- concours de dessin pour les enfants sur le thème du livre et de la bibliothèque.

Petit rappel des vainqueurs de chaque catégorie : Élouan B. pour les 7-10 ans, Bérénice Z. pour les 11-14 ans, Océaline R. pour les 15-18 ans.



SPECTACLE DE NOËL



Le mercredi 20 décembre, nous vous avons proposé un spectacle de Noël « Rouge-gorge » écrit et conté par Léa Pellarin. Environ 60 personnes sont venues passer un moment magique et poétique.

Cet évènement a été proposé dans le cadre du Contrat territoire lecture.

ANIMATIONS À VENIR

Voici quelques animations à venir :

- 10 ans du club lecture avec les éditions Mutine
- des ateliers seront proposés aux enfants pendant les grandes vacances, en juillet
- un nouveau concours de dessin est prévu pour la fin d'année, sur le thème de Noël
- d'autres rendez-vous sont prévus, un peu de patience...



ZOOM SUR.... JEAN-CHRISTOPHE RUFIN



Jean-Christophe Rufin, né le 28 juin 1952 à Bourges dans le Cher, est un médecin, écrivain et diplomate français. Il reçoit en 1997 le Prix Goncourt du premier roman pour son roman L'Abyssin et en 2001 le Prix Goncourt pour son roman historique Rouge Brésil. Il est élu en 2008 à l'Académie française, dont il devient alors le plus jeune membre.

Disponibles à la médiathèque :

Rouge Brésil
Le parfum d'Adam
Katiba
Le grand cœur
Immortelle randonnée, Compostelle malgré moi
Le collier rouge
Check-point
Le tour du monde du roi Zibeline
Le suspendu de Conakry
Les flammes de pierre
D'or et de jungle



COMPOSTAGE

Le saviez-vous ?

Depuis le 1er janvier 2024, vos déchets alimentaires doivent être détournés de votre poubelle d'ordures ménagères résiduelles. Cette catégorie de déchets représente environ 1/3 de votre poubelle « verte » !

L'objectif de ce tri ? Réduire les tonnages de déchets partant à l'incinération et à l'enfouissement, et valoriser ces biodéchets pour leur permettre un retour au sol.

Cette obligation émane de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) du 10 février 2020, qui généralise ce tri à tous les producteurs (ménages, administrations, professionnels).

Comment cela se traduit-il sur le territoire ?

Aux ménages, la Communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône doit proposer des solutions de tri à la source des biodéchets, par le développement du compostage individuel et partagé, et/ou la mise en place d'une collecte séparée.

Comment puis-je trier mes biodéchets à Villers-les-Pots ?

* Si vous habitez une maison avec jardin, la solution la plus simple est de valoriser ces déchets chez vous. Un composteur individuel vous permettra de transformer vos déchets alimentaires et une partie de vos déchets verts du jardin, en compost. Cet engrais peut ensuite être utilisé sur votre potager ou sur vos plantes ornementales.

Vous pourrez déposer dans votre composteur tous vos déchets alimentaires, qu'ils soient d'origine végétale ou animale.

- Des composteurs sont vendus à prix réduit (30€) par la Communauté de communes, sur réservation.

Pour réserver votre composteur : <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=169003>

- Pour apprendre les bons gestes et vous rassurer sur l'utilisation de votre composteur, inscrivez-vous à un atelier gratuit d'1h30 proposé par la Communauté de communes. Ces ateliers sont accessibles aux débutants comme aux plus expérimentés, sur inscription.

Pour vous inscrire à un atelier : <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=168984>

* Si vous ne pouvez/voulez pas composter à domicile, vous pouvez le faire collectivement ! Depuis mars 2022, des composteurs partagés installés sur la pelouse derrière l'école maternelle de la rue des Rosiers, vous permettent de valoriser vos biodéchets. Ils sont libres d'accès pour tous les habitants de Villers-les-Pots



Le site est composé de 3 composteurs : le bac central accueille vos déchets alimentaires, le bac de droite sert à stocker du broyat (à ajouter à chaque fois que des déchets alimentaires sont apportés), et le bac de gauche sert à stocker le compost mûr.

Quatre règles sont à respecter pour un fonctionnement optimal des composteurs :

1/ seuls les déchets alimentaires sont acceptés (pas de déchets de jardin)

2/ ne sont pas autorisés les déchets d'origine animale (viande, produits laitiers) ou le pain

3/ tous les déchets apportés aux composteurs doivent être découpés en morceaux pour un compostage plus rapide

4/ du broyat (disponible sur le site) doit être ajouté dans le composteur après chaque apport de déchets alimentaires

Le compost produit sur le site de compostage partagé est distribué gratuitement aux habitants qui souhaitent en récupérer !

Régulièrement, des opérations collectives et des animations sont organisées sur le site de compostage partagé pour proposer des temps conviviaux et faire connaître la pratique.



- Des bioeaux sont distribués gratuitement aux foyers souhaitant apporter leurs biodéchets aux composteurs partagés. Contactez les 2 référents du site (habitants de Villers-les-Pots) pour en récupérer un et connaître les consignes de fonctionnement.

Pour contacter les référents de site :

Sandra Avril : 06 47 79 54 76

Olivier Lorain : 06 25 30 26 12

- Si vous souhaitez échanger sur la pratique du compostage, recevoir la visite à votre domicile du maître composteur de la collectivité, si vous avez la moindre question : contacter Lise Le Lagadec (maître composteur de la Communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône) au 07 87 04 15 88 ou prevention.dechets@capvaldesaone.fr



L'ÉTÉ AU JARDIN

Cette année, depuis la sortie de l'hiver, nous n'avons cessé d'être bien arrosé !

Une aubaine pour la faune et la flore locale, même si cela a tendance à impacter notre moral. Le vivant en avait bien besoin.

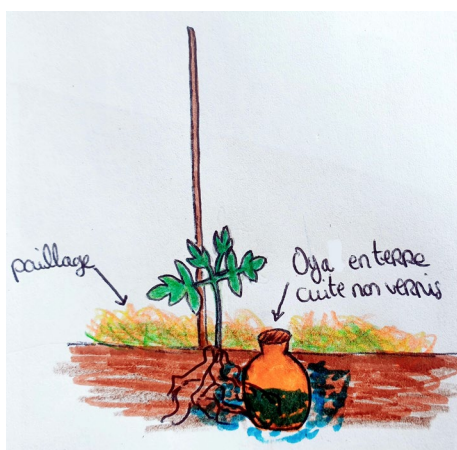
Les réserves d'eau souterraines ont pu se recharger et la couche superficielle a bénéficié de bonnes pluies durant tout le printemps. De quoi attaquer la période estivale avec un peu plus de sérénité. Deux ans avec un printemps sec, nous ne sommes plus habitués à tant de paysages verdoyants, le vivant s'est exprimé, s'est épanoui, a chanté, a fleuri !

Cependant ces années pluvieuses ont tendance à se raréfier de plus en plus. L'été, l'eau devient une ressource de plus en plus précieuse et ce, un peu partout en France. Afin de se prémunir face aux épisodes caniculaires et de restriction d'eau à venir, voici quelques gestes simples pour la vie du jardin, du jardinier et de toute cette petite faune qui partage cet espace avec nous.



+ Remplacer les mangeoires des oiseaux par des abreuvoirs (quelques centimètres d'eau à changer régulièrement dans un contenant peu profond et assez large pour qu'ils s'y ébrouent de temps en temps).

+ Au potager, pour économiser l'eau et partir en vacances l'esprit tranquille; vous pouvez pailler et installer des oyas au moment de la plantation de vos petits plants. Une fois rempli d'eau, grâce à leur porosité, les oyas vont diffuser l'eau dans le sol de façon lente et continue pendant plusieurs jours.



+ Installer des récupérateurs d'eau de pluie est l'une des premières choses à laquelle nous pensons.

+ Mettre à dispositions des pollinisateurs et autres animaux du jardin, de petits abreuvoirs à l'ombre.

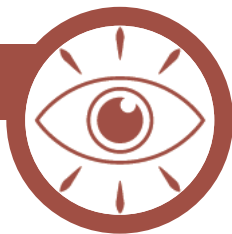


+ Opter pour des variétés rustiques, résistantes aux conditions climatiques compliquées et aux maladies, est toujours un avantage au potager, comme au jardin.

+ Favoriser l'arrosage plutôt le soir, en bonne quantité et pas forcément tous les jours. Ainsi la majorité de l'eau pénétrera dans le sol plutôt que de s'évaporer avec la chaleur. Les plantes pourront profiter de cette eau durant plusieurs heures, jusqu'au retour du soleil le lendemain. Habituer les plantes à ne pas avoir un arrosage quotidien va également leur permettre de se préserver en adaptant leur mode de croissance. Enfin, laisser des zones de hautes herbes permet également de garder l'humidité et la fraîcheur au niveau du sol. De plus, selon aménagement de votre potager, les plantations pourront profiter de l'ombrage des hautes herbes lors des journées caniculaires.

Un bel été au sein de nos jolis jardins bourguignons.

Sandra Avril-Animatrice environnement



GARE VILLERS



Située à 543 Kms de Paris sur l'axe international, jadis emprunté par l'Orient Express, la gare de Villers les Pots a été érigée à la demande de la commune en 1890, bien après l'ouverture des lignes : Dijon Dole le 25 Juillet 1855, vers Gray le 10 Novembre 1856, vers St Jean de Losne le 12 Juillet 1887.

En Août 1903, il y avait une vingtaine d'arrêts de trains; en mai 1914, 22 trains s'arrêtaient et c'est resté sensiblement identique en janvier 1938 avec la toute nouvelle SNCF.

La situation se détériore dès le 1^{er} octobre 1938 avec la fermeture des

lignes vers Gray et St Jean de Losne / Chalon S/S: le nombre de trains marquant l'arrêt tombe à 10 seulement, jusqu'à la suppression totale de la halte en décembre 2017, malgré l'adaptation coûteuse de la station (quais et passerelle).

Villers les Pots a été durant des années un lieu important au niveau des lignes stratégiques de l'armée, d'où la création de trois raccordements et de cinq postes d'aiguillage, nécessitant un important personnel, surtout en temps de conflit.

Dès octobre 1870 est décidé le repli de 55 locomotives et de 500 wagons depuis Gray afin d'éviter qu'elles tombent aux mains de l'ennemi, le même mois on achemine 14 000 combattants de Dijon à Talmay.

Lors de la grande guerre, de nombreux trains ont circulé dès la mobilisation et durant tout le conflit, Gray étant gare régulatrice pour le transport, le ravitaillement et l'évacuation des

armées. Pendant la guerre 1939-1945, la ligne a aussi été utilisée par les français, puis par les allemands.

En dehors des conflits, le raccordement supérieur a vu passer jusqu'à une quinzaine de trains de marchandises. En 1972, un grand projet (zone industrielle et portuaire) avait été élaboré entre la ligne de St Jean de Losne, la nationale 5, la Saône et la future A 39 avec plus de 15 kms de voies ferrées nouvelles. Ce projet a été abandonné.

Gaby Bachet



UNE BOUCHÉE DE CULTURE



C'est avec fierté et enthousiasme que l'association « Une Bouchée de Culture » va organiser la première exposition sur la faïencerie de Villers-les-Pots, intitulée « Villers-les-Pots : ancien centre de la faïence Côte d'Or », au début du mois de septembre prochain. Celle-ci se déroulera donc du 3 au 8 septembre, à l'espace rural de Villers-les-Pots.

Cet événement sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir pour certains le grand passé industriel de la commune, où était installée la faïencerie, de loin la plus importante de la Côte-d'Or, bien qu'elle n'ait vécu qu'un petit siècle, tant par son chiffre d'affaires que par sa taille, du fait qu'elle employait

plus d'une centaine d'employés au milieu du XIX^{ème} siècle.

Il ne faut pas oublier que la Faïencerie de Villers-les-Pots s'inscrit dans un contexte régional bien particulier, d'un côté une origine profonde avec l'installation très ancienne d'ateliers de poteries dans le village (expliquant ainsi le nom de celui-ci), de l'autre, une région très riche en faïenceries et surtout avec cet ensemble des faïenceries du Bois du Mondragon, dont celle de Villers-les-Pots fait partie avec celles de Premières et de Longchamp. Des pièces de ces faïenceries, mais aussi régionales, seront là pour ouvrir le sujet vers le contexte de production mais aussi ouvrir une bulle temporelle se déroulant dans le canton d'Auxonne au XIX^{ème} siècle.

L'exposition retracera tous ces aspects à travers des productions de faïence, des témoignages et des archives, prêtées par des institutions publiques et d'aimables collectionneurs, spécialement pour l'occasion. Une occasion qui, bien que nous le souhaitons, restera dans les esprits, sera écrite noir sur blanc dans un catalogue qui reprendra l'exposition.

Quelques mots sur l'association « Une Bouchée de Culture » qui organise cet événement. Elle est auxonnaise, toute jeune car elle a été créée au mois de janvier dernier, et elle est le fruit des passions et métiers d'un frère et d'une sœur. Lui est étudiant dans le marché de l'art, donc il aime les vieilles choses et souhaite faire connaître et vulgariser des chefs-d'œuvre oubliés, et elle, bientôt pâtissière, souhaite pâtisser et revisiter un passé gourmand. Notez bien que durant l'exposition à Villers-les-Pots, une buvette sera tenue par l'association, vous pourrez donc retrouver les fameuses et gourmandes pâtisseries faites maison dans un cadre et une faïence d'antan.

Richard REMY





RENCONTRE AVEC UN POTIER



Bonjour,
je m'appelle Cathy et j'ai 26 ans. J'ai une fille de bientôt 5 ans qui se prénomme Myla. Je vis à Villers-Les-Pots avec mon conjoint Arnaud depuis le 12 juin 2018.

Nous sommes originaires de Chevigny-Saint-Sauveur et nous étions à la recherche d'un village plutôt calme pour pouvoir y installer notre famille. Nous recherchions également une école pour l'avenir d'un enfant et la proximité avec des villes. Villers-les-pots réunissait tous nos besoins et toutes nos envies.

Concernant mon métier que j'exerce avec passion, et après de nombreuses années d'apprentissage et de perfectionnement dans des salons où je travaillais comme sur Dijon par exemple, j'ai acquis de nombreuses techniques et participé à des formations. Je suis devenue Cheffe de mon entreprise de coiffure à domicile « Madame coiffure MC » depuis le 8 novembre 2022 et j'ai trouvé le meilleur compromis entre le professionnel que j'aime apporter à mes clients(es) et la relation clientèle qui est malgré tout différente des salons puisqu'on entre dans l'intimité des personnes. J'essaye d'innover au vue de mon expériences de technicienne coloriste, balayage et offrir de nouvelles

“

Je remercie d'ailleurs beaucoup les potiers d'avoir joué le jeu lors de ma distribution de flyers dans les boîtes aux lettres et de m'avoir attribué leur confiance et je suis également très reconnaissante de leur gentillesse.

”

prestations comme le lissage brésilien, le soin botox et même des soins esthétiques puisque j'ai également sous mon chapeau de coiffeuse, un CAP esthétique qui vient compléter les services privatisés.

Je remercie d'ailleurs beaucoup les potiers d'avoir joué le jeu lors de ma distribution de flyers dans les boîtes aux lettres et de m'avoir attribué leur confiance et je suis également très reconnaissante de leur gentillesse.

Je suis ravie et fière d'être devenue potière à mon tour car ce village est calme mais aussi très vivant avec aussi sa médiathèque qui organise beaucoup d'activités pour nos enfants et les responsables sont toujours très accueillantes et gentilles.

J'aime aussi les nombreuses balades que peut nous offrir le village, les jeux d'enfants sont très appréciés également et nous n'avons pas que de simples écoles mais des professeurs qui savent s'investir pour nos enfants et cela fait vraiment plaisir.

Merci

A bientôt, Cathy



CLASSE DE CM1- CM2 – MME LAMBOROT



Le 26 mars dernier, notre classe de CM1-CM2 avons été au château de Bussy-Rabutin avec la classe des CE2-CM1.

C'était notre deuxième sortie de l'année.

Nous avons fait un long trajet en car : presque 2 heures à l'aller et au retour. La météo n'était pas très clément, il faisait malheureusement froid et la pluie était au rendez-vous.

Le premier atelier de la journée était

consacré aux recettes du XVIIème siècle, siècle du comte Roger de Bussy-Rabutin.

Nous avons travaillé sur le vocabulaire des recettes de l'époque, concocté de l'eau de fraises et cuisiné un «gâteau de la reine».

Nous les avons ensuite dégusté avant de reprendre le car de retour, c'était plutôt réussi.

Notre temps tant attendu fut bien sûr la pause pique-nique, sans laquelle une sortie scolaire ne serait pas complète.

Un joli moment de «récréation» dans la cour du château nous a permis de nous dégourdir les jambes.

L'après-midi, nous avons participé à un rallye dans le château, les jardins et le labyrinthe!

Chaque étape nous permettait de

découvrir un endroit spécifique pour y trouver une lettre. La finalité était de découvrir un trésor.

En coopérant, nous avons eu le plaisir d'atteindre la cachette d'un grand sac de oeufs en chocolat!

Notre journée fut riche de jeux, de joie, de découverte ; bref une vraie journée scolaire en dehors de l'école...

Vivement la prochaine...



CLASSE DE CE2 - CM1 M MOTTEY :



Dans la matinée de ce lundi 6 mai 2024, des classes élémentaires et maternelles de Villers-les-Pots se sont rencontrées dans différents lieux afin de partager des moments ensemble. Cette organisation avait déjà eu lieu l'an passé. Comme cela avait été une grande réussite, l'envie de réitérer s'est très vite manifestée !

Plus particulièrement, avec mes CE2-CM1, nous nous sommes rendus à l'école maternelle pour vivre des moments d'entraide, de partage lors

d'activités manuelles avec une des deux classes. L'idée proposée par « maîtresse Manon » était de créer deux œuvres communes similaires dont une pourrait ainsi rester à l'école maternelle et l'autre serait exposée à l'école élémentaire.



Les élèves des deux classes se sont mélangés, les plus grands pouvant ainsi aider les plus jeunes lors de ces activités manuelles. Différents ateliers ont été mis en place pour la réalisation des œuvres communes.

Un grand merci une fois encore pour l'accueil, les idées et les beaux moments partagés !

A refaire, sans aucune hésitation !

Romain Mottey – pour les CE2-CM1.





ÉCOLE

CP ET CE1

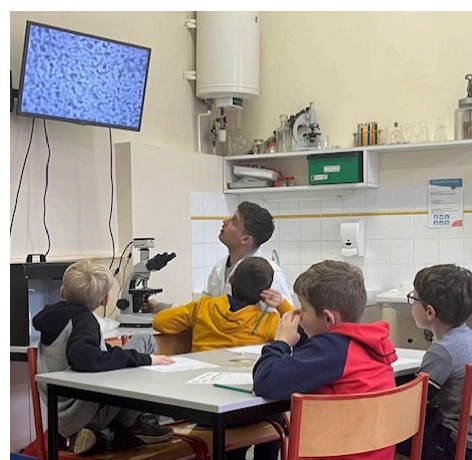
Le mardi 31 janvier 2024, les classes de Mme Lamborot (CM1 et CM2) et de Mme Timmerman (CP et CE1) se sont rendues à Dole pour une journée scientifique aux ateliers Pasteur.

Les élèves de CP CE1 ont travaillé sur le thème des microbes d'abord en classe pour la découverte et la mise en culture puis directement dans les locaux des ateliers Pasteur où ils ont pu observer le développement des microbes mis en culture la semaine précédente en

utilisant des techniques scientifiques (loupe binoculaire, préparation entre deux lamelles et observation au microscope.)

L'après-midi, les élèves de CP CE1 ont travaillé sur le thème des sucres cachés dans l'alimentation, afin de les faire réfléchir à leur consommation de sucre au quotidien.

Mme Estelle Timmerman



CLASSE DE MATERNELLE MME FAUTREY ET COLLIN :



Le 2 avril, la journée des élèves de l'école maternelle a été bien remplie. Les activités étaient programmées autour du thème «à rayures». Chacun avait la possibilité de s'habiller en respectant le dress-code.

Dans un deuxième temps, ils ont assisté à la lecture d'une histoire inventée par la classe des CP/CE1. Tout le monde était ravi de se retrouver pour écouter la création de leurs camarades.

Le mardi 7 mai, toute la maternelle a bravé le temps pour visiter le Parc de l'Auxois. Ils ont assisté à l'animation «le goûter des lémuriens». Ils ont appris plein de choses sur leur mode de vie et ont pu les approcher de très près. Puis ils ont pu profiter d'un repas au sein du petit restaurant du zoo et se sont proménés dans les allées du parc pour découvrir des espèces animales originaires d'autres continents. La journée ayant été intense, la plupart d'entre eux se sont vus s'assoupir dans le bus du retour.

*Mmes Fautrey et Collin-Henri
Les maternelles*

ÉTAT CIVIL



Naissances

Raphaël, Jean-Luc, Eddie LE COINTE,
né le 09 avril 2024
à DIJON (Côte-d'Or)



Stella MORINIERE,
née le 20 avril 2024
à DIJON (Côte-d'Or)



Mariages

PRUNIAUX Didier & DAUSSE Geneviève
le 15 juin 2024

PACS

GUENEBAUT Quentin & TETU Camille
le 24 février 2024



Décès

LORMEAU Natacha, Suzanne, Marie
épouse **CHAPUIS**
décédée le 27 janvier 2024
à VILLERS-LES-POTS



THESMANN Christine, Denise
décédée le 12 février 2024
à VILLERS-LES-POTS

Transcriptions de Décès

CAUX Georges, Léon, Etienne
décédé le 26 Mai 2024

ASSOCIATIONS



L' ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Portrait de Christophe JELTI, trésorier de l'amicale des anciens combattants.



Engagé volontaire en 1991, j'ai effectué toute une carrière pendant 15 ans, au 511ième Régiment du train. Nous habitons Tréclun, depuis plus de 22 ans. Marié, deux enfants, Laëtitia 21 ans et Anthony 17 ans.

Actuellement Référent superstructure et Responsable document au TECHNINAT SNCF DE GEVREY CHAMBERTIN, je suis également Trésorier de l'amicale des anciens combattants et suppléant Porte Drapeaux.

- 1992- RCA
- 1993 – EX-YOUGOSLAVIE ONU
- 1994 – EX-YOUGOSLAVIE ONU-OTAN
- 1995 - RCA- EX-YOUGOSLAVIE
- 1996 – EX- YOUGOSLAVIE-OTAN- TRIBUNAL PENAL INTERNATIONNAL
- 1997 - SENEGAL- MAURITANIE
- 1999 – KOSOVO
- 2001- KOSOVO

J'ai quitté l'armée en 2006

Dubost Christophe - Président

Nous nous excusons, lors du bulletin 57, la photo du Vice-president de l'amicale des anciens combattants Arnaud DUGIED a été oubliée. Voici la photo de celui-ci :





ASSOCIATIONS

BOULE DE GOMME

Depuis sa création, l'association Boule de Gomme a pour but d'aider à financer les différentes sorties et les projets organisés par les enseignants de l'école de Villers les Pots pour les élèves de la commune.

Pour cela, les membres de l'équipe ont à cœur d'organiser divers événements à la fois pour récolter des fonds mais également pour participer à l'animation de notre village. Nous avons entre autres eu le plaisir de vous retrouver pour le bal de village du 1er juin et pour la traditionnelle kermesse organisée en collaboration avec les enseignants le 15 juin au stade (avec la participation des Jeunes du Val de Saône qui nous ont proposé leurs burgers en soirée).

Nous avons maintenant le plaisir de vous inviter à participer à notre prochain événement qui aura lieu dans les prochaines semaines :

- Notre tournoi de pétanque annuel qui se tiendra au stade le samedi 20 juillet.

Tous ces projets ne pourraient avoir lieu sans la participation des enseignants, l'aide technique et logistique de la commune de Villers les Pots ainsi que le prêt de matériel par des associations telles que le comité des fêtes, les Jeunes du Val de Saône ou encore l'USV et nous les remercions tous chaleureusement.

Pour mener à bien toutes ces manifestations, nous avons également besoin de toutes les personnes qui souhaiteraient donner un coup de main.

Nous faisons donc appel à toutes et tous pour participer à nos côtés et permettre de faire que ces projets soient une vraie réussite.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail (bouledegomme21@gmail.com) ou sur notre page Facebook (BOULE DE GOMME) A très bientôt.

L'équipe Boule de Gomme



LES LUTINES



Ce premier semestre à été haut en couleurs pour « Les Lutines » avec le carnaval d'Auxonne ou encore une fois les Lutines ont représenté Villers-les-Pots avec la participation de leur char « La Féria Bourguignonne » et l'élection d'une de nos majorettes au titre de 2ème Dauphine aux reines du CCEA « Chloé » qui fait partie de notre troupe depuis une dizaine d'années et qui s'occupe maintenant de notre groupe des petites.



Le 16 mars nous avons pu montrer notre char aux habitants du village en compagnie de deux autres chars, un après midi sous le soleil suivi d'un goûter sur la place à l'issue de celui-ci.

Nous remercions les habitants qui ont su sortir de chez eux pour nous applaudir ou nous accompagner le long de cette après-midi.



Le 25 mai, nous emmenons notre joyeuse petite troupe au Parc Astérix, le 23 juin, nous serons à Bressey sur tille, le 29 juin à la marche gourmande de Villers-les-pots.

Le Marché de Noël aura lieu le Week end du 23 et 24 novembre pour la 4ème année.





ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE ÉNERGIE ET SANTÉ

Dans la Salle des Fêtes de Villers les Pots bien décorée par les membres du CA et leur Présidente Marie-Claude Morin, l'Association ENERGIE et SANTE a fêté ses 30 ans d'existence. De beaux panneaux préparés par Marie-Claude sont adossés au mur. Ils relatent les différentes activités ponctuelles de l'Association : voyages, spectacles, soirées diverses.

On note la présence de Marie-Claire Bonnet-Vallet, Conseillère Départementale, Cédric Vautier, Maire de Villers et son épouse Frédérique, adhérente. De nombreux adhérents se sont déplacés y compris des anciens membres du CA comme Danièle Lescoualch, randonneuse et secrétaire adjointe plusieurs années, et d'anciennes animatrices Chantal Thivilliers et Aude Minjarat.

Née en Octobre 1993 à l'initiative d'Anita Salomon, aidée par Jacqueline Meyer, l'Association fait ses premiers pas avec deux ateliers : la gym d'entretien avec Patricia Colson et yoga-relaxation avec Jacqueline Meyer.

D'une trentaine d'adhérents au départ, répartis sur deux activités en salle, les effectifs augmentent au fur et à mesure de l'apparition d'autres activités : 200 adhérents en 2013, une forte baisse après le confinement de 2020 et 168 adhérents cette année.

Historique des activités :

- Yoga-Relaxation animé par Jacqueline Meyer depuis 1993
 - Gym tonique : Patricia Colson 1993-1995, Marilyn Gabriel 1995-1998, Aude Minjarat 1998-2005, Isabelle Thévenard depuis 2005...
 - Gym douce proposée par Anita 1997-2001, 2006-2010, 2 cours depuis 2010.
 - Gym sensorielle animée par Chantal Thivilliers 2001-2006
 - Zumba adultes cours ouvert par Isabelle en 2012
 - Gym d'éveil-expression corporelle enfants par Geneviève Cobo 2012-2015
 - Zumba enfants et adolescents animée par Maude Beaufaucht jusqu'en 2020 puis un seul cours pour enfants depuis 2021
 - Danses contemporaines : 1996-1998 Marilyn Gabriel, puis Aude Minjarat 1998-2001
 - Danses collectives animées par Anita une fois par mois de 1998 à 2001 puis 2 fois de 2001 à 2007. Elles deviennent les Danses du Monde en 2007 et hebdomadaires. Co-animation avec Annick Pibot (2015-2019), puis avec Claudine Caillet, Marlène Malaty. Depuis 2021 Line-Danse de Sylvie Viardot une fois par semaine
- Actuellement cela représente 10h de séances en salle.
- A cela s'ajoute la Randonnée Pédestre 2 fois par mois depuis 1995, animée par Anita, Guy Muet en 2008-2009 puis Françoise Jouve depuis 2012.

- Les Promenades de santé adaptées à un public senior ont débuté en 2010 (2 à 3 fois par mois selon calendrier trimestriel) et sont conduites par Anita.

Pour la fête des 30 ans, Françoise avait préparé un très beau diaporama sur les randonnées mais des soucis techniques ont empêché le bon déroulement de la projection. Plusieurs classeurs et documents récapitulatifs des randos étaient également exposés et mis à disposition du public pour consultation.

Programme de l'après-midi des 30 ans :

- 15h animation du groupe des enfants de Maude
- 15h40 zumba adultes animée par Maude en remplacement d'Isabelle et en miroir, spontanément les fillettes se remettent à danser en face des adultes !...
- 16h15 danses du Monde animées par Claudine Caillet et Anita Salomon sur une musique d'Israël et une de Grèce avec intégration du public.
- 16h50 line-dance animée par Sylvie Viardot 6 danses avec le public
- 17h30 gym douce debout et sur chaises animée par Anita avec du public
- 18h15 En raison du bruit dans la salle, Jacqueline choisit la salle de la cantine pour y animer une séance de yoga-relaxation avec 25 personnes.

La Présidente Marie-Claude Morin prononce ensuite un discours afin de remercier les personnes du CA et Anita qui a présidé Energie et Santé durant 23 ans à qui elle remet un joli bouquet de fleurs. Elle remercie également la Municipalité de Villers les Pots et son Maire pour sa présence et les services rendus à l'association ainsi que les adhérents et le public pour leur participation. Jacqueline Meyer prend à son tour la parole pour exprimer à Anita sa joie d'avoir fondé Energie et Santé avec elle et lui offre un beau livre sur les orchidées. Mychelle, une adhérente donne aussi un livre à Anita qui est très émue de tous ces gestes de sympathie à son égard.

La Présidente invite ensuite tous les participants à se rendre vers le magnifique buffet préparé par les membres du CA, pour les fantaisies salées. Quant au superbe gâteau d'anniversaire il vient de la Pâtisserie Randon d'Auxonne. Dans une ambiance chaleureuse et joyeuse, environ soixante personnes se restaurent à la fin de cette sympathique journée des 30 ans de l'association à laquelle on souhaite encore de nombreuses années d'existence.



ASSOCIATIONS

UNION SPORTIVE DE VILLERS LES POTS



LA FORMATION CONTINUE : la progression est là

L'équipe des U18F (moins de 18 ans féminines) remporte son dernier match de championnat contre Montchanin, 8 à 1, pour une 11^{ème} victoire consécutive. Elle termine ***INVAINCUE*** !

Le travail et les efforts des filles tout au long de l'année ont porté leurs fruits pour terminer premières du classement, aucune défaite avec la meilleure attaque et la meilleure défense du championnat.

Ces jeunes filles remplies de qualité progressent de jour en jour tant sur le plan footballistique que sur le plan mental. Certaines basculeront dans le monde Sénior, d'autres resteront encore quelques années en jeune mais ce qui est sûr c'est que cette saison restera gravée dans les têtes de tout le monde.

Ce fut un plaisir pour le coach, Lucas Thomas, d'encadrer ce groupe tout au long de l'année. L'objectif était d'accompagner et de faire grandir ces jeunes femmes à travers le projet club. Certaines entreront dans la vie d'adulte dès les prochains mois.

La formation avait pour mission de faire de ces filles, des joueuses de niveau Régional le tout en créant un environnement sain afin de travailler ***toutes ensemble*** dans les meilleures conditions.

C'est chose faite avec les plus anciennes, le processus continue avec les futures générations prometteuses.

Félicitations à Léa, Clara et Elise pour avoir été les leaders de cette équipe et des filles sur qui le coach a pu s'appuyer.

Bravo à toutes les filles, travail accompli.
Le club est fier d'elles et elles peuvent l'être aussi !

Merci aux parents et toutes les personnes qui les ont accompagnées tout au long de l'année et qui ont souvent fait les déplacements. Ils contribuent aussi à la réussite de leurs filles.

Mention spéciale à Lison qui assistait le coach sur la catégorie. Bravo également à Shirley, Marine, Colleen et Christian pour leur précieuse aide lors de certains matches.

Félicitations aux joueuses pour cette magnifique saison qui restera dans les mémoires !

Vous êtes des CHAMPIONNES



LES RANDONNEURS : CLUB CYCLO FFCT

Les sorties club ont lieu chaque lundi, mercredi et samedi à 13h30 (80km), dimanche et jours fériés à 9h00 (65km).

Trois groupes de niveaux différents, essentiellement du vélo de route et quelques sorties VTT.

Philippe Besson.

AMITIÉ ET LOISIRS

L'association « AMITIES ET LOISIRS », recherche activement de nouveaux adhérents, pour participer aux activités diverses de l'association : jeux de société, sorties

Merci de vous inscrire auprès de Mme Odile LORMEAU- présidente au 06 29 45 74 65



Nos associations vous
proposent des activités
de loisirs, sportives ou
créatives...
tout au long de l'année !
REJOIGNEZ LES !

JVDS

HUMERT Alex
06 88 93 22 64
lesjeunesduvds@gmail.com

AU FIL DE L'EAU

LENEUF Gilles
06 88 42 37 36
gabriel3@caramail.fr

LES RANDONNEURS

BESSON Philippe
06 50 45 68 14
bbessphi21@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS

DUBOST Christophe
amacvillers@gmail.com

KARATÉ CLUB

SOUMENAT Bruno
06 67 44 63 96
soumenat.bruno@sfr.fr

BOULE DE GOMME

MARTEAU Stéphane
06 17 41 04 53
stmarteau@gmail.com

USV

CORREIA Aurélie
06 80 98 46 27
aurelie.correia21@laposte.net

AMICALE ST HUBERT

DROUELLE Daniel
06 08 22 69 09
jean-philippe.sanz@orange.fr

LA BOULE DES POTIERS

LE FLOCH Nicolas
06 47 97 41 62
labouledespotiers@gmail.com

BOUILLEURS DE CRUS

RAVERAT Rodolphe
06 62 48 29 30
rodolphe.raverat@orange.fr

VILLERS EN FÊTE

SEICHON Marie-T
06 32 22 85 19
mt.seichon@gmail.com

AMITIÉS LOISIRS

LORMEAU Odile
06 26 24 89 98
odile.lormeau@orange.fr

LES LUTINES

GUICHARD Sandrine
06 78 56 62 52
leslutines21@gmail.com

ÉNERGIE SANTÉ

MORIN Marie-Claude
07 85 51 49 64
jpmmorin@wanadoo.fr



NOS PARTENAIRES

Pompes

Funèbres **GIRAUDET**

CONTRATS OBSEQUES - MARBRERIE - CHAMBRES FUNERAIRES

Organisations obsèques

Marbrerie

Monuments et tous travaux cimetières

Prévoyance funéraires

Accès à toutes les chambres funéraires

GENLIS
26 av GI
De Gaulle

AUXONNE
35 pl.d'Armes

St JEAN DE LOSNE
1 rue Marion

PONTAILLER/SAONE
75 rue du 8 Mai

CHAMPDOTRE
24 rue d'Avau

03.80.39.40.75 7j/7



- Gros œuvre
- Menuiseries
- Fabricant de Menuiseries Bois (Qualibat 3552)

DONOLO



21130
FLAGEY-LES-AUXONNE



contact@donolo.fr



03 80 77 11 50



donolo.fr



AUTO SECURITAS SECURIPLUS
Contrôle Technique Automobile

PAYET CONTRÔLE
Route Nationale 5
21130 VILLERS-LES-POTS

Avec ou sans rendez-vous
Tél. 03 80 79 05 67

www.autosecuritas.fr

A.B. EAU
Plomberie sanitaire

20 ans d'expérience à votre service

- Installation et entretien sanitaire
- Entretien et dépannage chauffage

Claude ANTONUCCI
12 rue de l'Amont 21130 Villers les Pots
03.80.31.91.96
06.72.09.87.40

ENT. MORINIÈRE T
Peinture int. et ext.
Nettoyage extérieur
Pose de revêtement de sol
Placo et bandes
Travaux divers

06 03 74 15 13
theo21moriniere@gmail.com
21470 Brâzey en Plaine

DEVIS GRATUIT

siret 947 790 432

OPTIQUE GRANET
Auxonne

A domicile ou en boutique
Et sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture

1 rue de Bourg 21130 Auxonne
Tel: 03.80.37.32.45 optique-granet@orange.fr

POMPES FUNÈRES MAGNO
Pompes funèbres familiales, indépendantes et bienveillantes

- Organisation complète des obsèques avec un conseiller dédié
- Transport de corps toutes distances
- Articles funéraires
- Caveaux
- Monuments
- Contrats obsèques
- Entretien de sépultures

3 agences à votre écoute 24h/24 et 7j/7
39 rue Carnot 21130 AUXONNE - 03.80.66.56.89
38 route de Dijon 21470 BRAZEY EN PLAINE - 03.45.49.65.45
39290 MOISSEY - 03 84 69 04 05

Espaces Verts
Entretien - Elagage - Abattage
Cours et Clôtures

Ent. Debessel S.
21 130 Villers les Pots
07.71.06.72.84
dspaysage21@gmail.com

893 850 784 R.C.S Dijon



MANIFESTATIONS 2^{ème} SEMESTRE 2024

CONNUES À CE JOUR



17/07/2024

**REPRÉSENTATION : « CONFIDENCES D'UN ACCROBATE »
PAR LA COMPAGNIE « MANIE »**

AU STADE MUNICIPAL (événement organisé par la médiathèque municipale)



20/07/2024

**TOURNOIS DE PÉTANQUE ORGANISÉ PAR BOULE DE GOMME
AU STADE MUNICIPAL**



DU 02 AU 08/09/2024

**EXPOSITION SUR LA FAÏENCERIE
À L'ESPACE RURAL**



06/09/2024

**BAR ÉPHÉMÈRE
À LA CITÉ DE LA JOIE**



15/09/2024

**VIDE GRENIER ORGANISÉ PAR LES ANCIENS COMBATTANTS
SUR LA PLACE DU VILLAGE**



DU 05 AU 06/10/2024

FÊTE PATRONALE



05/10/2024

**OMELETTE GÉANTE
À LA CITE DE LA JOIE**



13/10/2024

**VIDE GRENIER ORGANISÉ PAR LES JEUNES DU VAL DE SAÔNE
SUR LA PLACE DU VILLAGE**



11/11/2024

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR



23/11/2024

**MARCHÉ DE NOËL ORGANISÉ PAR LES LUTINES
À LA CITÉ DE LA JOIE**



29/11/2024

TÉLÉTHON



24/12/2024

**RENDEZ-VOUS AVEC LE PÈRE NOËL ET FEUX D'ARTIFICE
SUR LA PLACE DE LA MAIRIE**